

LA CHARTE DU NAGEUR MASTERS

Ce document est un complément à la charte des nageurs de l'US Chambray Natation, à destination des adultes inscrits en Masters Compétition.

- × **Maitrise de soi & Responsabilité** : Je respecte les choix de l'entraîneur tant au niveau des séances, du placement dans les lignes d'eau que de la constitution des équipes Interclubs.
- × **Compétitivité & Performance** : Parce que j'intègre le Groupe Master Compétition, je m'engage à participer, à minima, à 2 compétitions par an.

J'adhère aux conditions suivantes :

1. La mise en place, en début de saison, d'un chèque de caution de 40€ qui vous sera restitué en fin de saison si cette règle a été respectée ; sinon il sera encaissé.
2. Les compétitions par équipes (Interclubs) étant un moment phare de la saison, la constitution des équipes est décidée et validée par l'entraîneur et la personne désignée par le bureau directeur.
3. Le club se réserve le droit d'annuler une participation à une compétition par manque de compétiteurs.

- × **Santé & Hygiène** : Afin de conserver des vestiaires propres, étant parmi les derniers groupes à utiliser la piscine, je veille à laisser ceux-ci dans un état sanitaire accueillant. Au besoin je n'hésite pas à passer un coup de raclette (à tour de rôle).

Les séances d'entraînement étant réservées aux groupes adultes, l'accès, même en tant que spectateur n'est pas permis pour les mineurs. La réglementation nous impose de ne pas mélanger les mineurs et les majeurs dans les vestiaires. Les assistants clubs (ou futurs) ne sont pas concernés par cette restriction d'accès.

- × **Partage & Transmission** :

En tant que Master Compétition, j'ai accès aux 2 groupes WhatsApp dédiés :

1. « **Master Compét Officiel** » sur lequel sont transmises les informations relatives aux compétitions et aux éventuelles nouvelles importantes sur les entraînements.
2. « **Masters Compétition** » : un groupe ouvert à chacun, plus informel où chacun peut réagir avec respect et bienveillance. Lieu de partage, je veille à ce que ce lieu ne devienne pas une tribune ou l'objet de polémiques.

Pour des questions plus personnelles, plus complexes ou des désaccords potentiels, le bureau est à mon écoute. Si besoin, j'utilise l'adresse mail du bureau (contact@chambraynatation.fr) ou j'appelle un des membres.

Enfin je ne diffuse pas sur les réseaux sociaux et assimilés, les photos, films ou commentaires relatifs au club et aux adhérents de l'USC sans leur accord.

- × **Prise en charge des frais** :

La prise en charge des frais lors des compétitions se fait comme suit :

1. Les **frais d'engagement** sur les compétitions, dont la participation est validée par le club sont entièrement pris en charge.
2. Pour les **frais de déplacement**, les règles suivantes ont été établies :
 - Aucune prise en charge pour les compétitions départementales
 - Pour les compétitions régionales, le club prend en charge 30€/nuits si la compétition a lieu sur 2 jours et si le lieu ne permet pas de rentrer à Chambray. Pas de prise en charge du transport.



LA CHARTE DU NAGEUR MASTERS

- Pour les compétitions nationales (à partir de 3 nageurs et sur décision du bureau) :
 - En dessous de 150 km,
 - le club prend en charge 30€/nuit à partir de la nuit qui suit le 1^{er} jour de la compétition, à condition que le nageur participe à, au moins, 2 jours consécutifs de compétition. (seulement en cas de réservation d'un hébergement par le club).
 - Pas de prise en charge du transport.
 - Au-delà de 150kms,
 - le club prend en charge 30€/nuit, à condition que le nageur participe à, au moins, 2 jours consécutifs de compétition (seulement en cas de réservation d'un hébergement par le club).
 - Uniquement le transport aller/retour organisé par le club sera pris en charge.
 - Particularité pour les frais d'hébergement sur les compétitions éligibles

Si le nageur(se), ayant décidé de prendre l'hébergement réservé par le club, change d'avis après validation du logement, le montant de sa part (petit déjeuner inclus le cas échéant) restera dû par le nageur, déduction faite des 30€ de participation du club.